

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 31

N°079

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2018

L'AN deux mille dix huit, le 02 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 26 avril 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Sophie VALLY
Monsieur Jean-François MONINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Fethi CHOUDER
Monsieur Marc RUER
Monsieur Patrick LE HYARIC
Monsieur Eric PLEE
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Rachid ZAIRI
Madame Nadia LENOURY
Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Anthony DAGUET
Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Magali CHERET
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction de l'Urbanisme/Service Règlementaire et Qualité Urbaine

OBJET : Dénomination de la rue Fantani Touré.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121.29,

Considérant qu'un emplacement, inscrit dans le cadre du projet urbain de la Plaine, a fait l'objet de la création d'une voie. Voie venant en prolongement de la rue de la Métallurgie à Saint-Denis et rejoindra à terme la rue de la Haie Coq.

Considérant le statut public de cette rue,

Considérant la nécessité de la dénommer,

Considérant la volonté municipale d'honorer le talent, le combat, et l'engagement de Fantani Touré et de rendre hommage à celle qui avait déclaré « j'ai deux amours, Bamako et Aubervilliers ».

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE :

AUTORISE La dénomination du premier tronçon de voie comprise entre la rue des Fillettes et la rue Waldeck Rochet, au nord de la place du Front Populaire, rue Fantani Touré.

Reçu en préfecture le : 04/05/18

Publié le : 04/05/18

Certifie exécutoire : 04/05/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

